

# BULLETIN MUNICIPAL MENNENCY INFO

Journal d'informations locales n° 17 - septembre 2004

Site internet : [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr)

## La lettre du Maire

Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Mesdames RUIZ et BARRERE respectivement directrices des Ecoles élémentaires de l'Ormeteau et de la Jeannotte ont pris une retraite bien méritée. Nous leur souhaitons de réussir leur "reconversion". Monsieur CLER, professeur des Ecoles au groupe scolaire élémentaire des Myrtilles a aussi pris ce chemin ; qu'il en profite pour s'adonner à la musique, sa passion. Bienvenue à ceux et celles qui les remplacent.

En harmonie avec Madame l'Inspectrice de Circonscription et Mesdames les Directrices, les problèmes de dérogation ont été étudiés à la satisfaction quasiment générale. Les groupes scolaires affichent complet.

Le dernier week-end de juin a donné lieu à une grande émotion suivie d'une révolte justifiée : 76 parents de lycéens habitant Mennecy recevaient une lettre du rectorat leur signalant que les inscriptions en seconde de leurs enfants au lycée Marie Laurencin avaient été refusées pour la rentrée prochaine. La réaction immédiate des Associations de parents d'élèves soutenues par la Mairie et Monsieur le Député apportait à Monsieur Jean-Paul LAVAL, proviseur, un renfort pour imposer une logique face à une erreur d'information. Plus de peur que de mal, les choses sont rentrées dans l'ordre.

### LA FERME

Dans un climat de bonne compréhension avec le propriétaire et le fermier, la Mairie a exercé par arrêté son droit de préemption urbain sur une propriété bâtie à l'usage de ferme 31, rue de Milly et sur une propriété composée de hangars sise toujours rue de Milly. Opérations qui portent sur deux considérants :  
- l'intérêt que peut représenter pour la Commune, cet ensemble immobilier bien situé au cœur de celle-ci à proximité du nouveau et ancien village, permettant, pour les possibilités de surfaces offertes, le regroupement dans un seul espace de différents services

actuellement dispersés dans plusieurs bâtiments.

- l'intérêt que peut représenter pour la Commune, un terrain extrêmement bien placé en centre ville pour y créer un parc de stationnement.

L'acquisition devrait se faire en fin d'année.

### L'AVENUE DARBLAY (ANCIENNE PAPETERIE)

Le secteur dénommé Avenue DARBLAY est constitué de 5 îlots : sites de l'ancienne papeterie, de l'ancien SERNAM-SNCF, des bordures de l'Essonne, de l'entrée de ville, des emprises voiries, (stationnements, voies ferroviaires) qui sont définis dans un périmètre d'étude d'une superficie de 156.257 m<sup>2</sup>.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu de ce site du centre urbain, entièrement articulé par rapport à la gare RER, à la future gare routière et au nouveau tracé de la RD 153, désormais appelé à recevoir des programmes de logements, notamment sociaux, des équipements de commerces et des activités économiques, la commune entend maîtriser l'urbanisation future de cette zone.

Ce périmètre d'étude, fera ultérieurement l'objet d'une création de zone d'aménagement concerté (ZAC).

La procédure de ZAC apparaît la mieux adaptée pour conduire les études et mener l'aménagement de ce site en permettant à la Commune de mieux réaliser ses objectifs d'intérêt général en relation avec ses habitants.

En ce qui concerne la Société KAPPA, celle-ci a vendu la machine à papier qui est en phase de démontage. Puis arrivera le temps de la dépollution du site industriel, opération à la charge de KAPPA comme le définit la loi.

### NOUVEAU CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS ULTIMES A VERT-LE-GRAND

Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploiter un nouveau centre de stockage des déchets ultimes (déchets ménagers et déchets industriels banals) à Vert-le-Grand dans le cadre d'une enquête public. Motifs :

- Augmentation significative du trafic routier (poids lourds).
- Accentuation des nuisances odorantes pour les communes avoisinantes.

- Récupération massive des déchets industriels banals issus des départements de toute l'Île de France.

### ADHESION DE LA COMMUNE D'ETAMPES AU SIREDOM (Usine de traitement des Ordures Ménagères à Vert-le-Grand)

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande d'adhésion au SIREDOM de la Commune d'Etampes. Il a cependant rappelé son attachement à l'environnement et souhaite que l'entrée de cette ville ne soit pas un élément déclencheur pour l'achat d'un troisième four qui ne pourrait pas être installé sans une analyse des impacts environnementaux liés à la hausse de quantité de gaz produit.

### CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU TABLEAU INTITULE "Le Baptême du CHRIST"

Cette œuvre originale du début du XVIII<sup>e</sup> siècle conservée en l'église de Mennecy, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 20 février 1974, pourrait faire l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques. Après l'examen du tableau par Madame le Conservateur Chef, le Conseil Municipal a sollicité cette reconnaissance auprès du Ministère de la Culture.

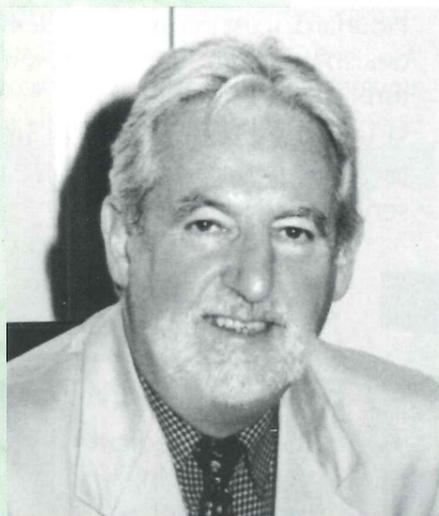
### INCIVISME

Si les taggeurs, les casseurs de poubelles, les vandales des panneaux de signalisation, des feux tricolores, prenaient conscience du fait que ce gachis coûte cher à la société c'est-à-dire à eux, à leur famille, nous aurions une belle satisfaction avec un meilleur emploi de l'argent des réparations.

Avec les rentrées scolaires et associatives, celles du Conservatoire, de la saison culturelle au théâtre de Villeroy, nous retrouvons la vitalité de notre commune. Nous souhaitons à tous une plénitude de satisfactions dans ses activités, dans sa vie familiale avec de surcroît une excellente santé.

Avec mes sentiments sincères et dévoués

Joël MONIER  
Maire de Mennecy



Les rayons des fournitures scolaires se sont bien vidés comme chaque année et quelques nouveaux "look" se sont imposés pour les fournitures scolaires : cartables, stylos... voire pour les habits. Le tout modifie un peu l'aspect de nos petits et grands écoliers.

L'autoroute connaît ses "bouchons", le RER sa foule. C'est la rentrée !

### LES GROUPES SCOLAIRES

De nombreux travaux de sécurité et de confort sont réalisés : les charpentes, cloisons, huisseries de l'Ecole maternelle de la Verville ; le toit de l'Ecole maternelle de la Jeannotte ; la cour de l'Ecole élémentaire de la Jeannotte ; les réaménagements des aires de jeux de différentes Ecoles ; les gros problèmes d'infiltration d'eau à l'Ecole de la Sablière...

## SOMMAIRE

- ➡ LA LETTRE DU MAIRE
- ➡ INFOS VILLAGE
- ➡ RENTRÉE SCOLAIRE 2004
- ➡ TRIBUNE LIBRE
- ➡ INFOS VILLAGE
- ➡ VIE ASSOCIATIVE
- ➡ INFOS VILLAGE

Bulletin Municipal (Mennecy Info)

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire  
Rédaction : Service Communication de la Mairie  
La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 60 75 31 32 - St-Pierre-du-Perray  
Tirage à 5500 exemplaires - Dépôt légal n° 17 : septembre 2004 ISSN.024.16395

# CHRONIQUE DE MON QUARTIER

## QUARTIER DE LA JEANNOTTE

**B**ienvenue dans ce quartier situé à l'intérieur d'un quadrilatère formé par la RN 191 (pour partie), l'aqueduc des eaux de la Vanne et du Loing (pour partie), la rue du Clos Renault et enfin la rue de Tournenfiles (pour partie).



Ce quartier a été construit sur un emplacement dénommé "lieu dit la Jeannotte", situé proche d'une voie dite "du chemin herbeux", qui deviendra par la suite l'avenue de la Jeannotte.

A noter également que l'ancien chemin vicinal CV4 (ou chemin de randonnée CR 18) deviendra l'avenue du Buisson Houdard.

Ce quartier a vu le jour à la fin des années 60 pour se continuer durant les années 70.

Il s'articule aujourd'hui autour du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Centre Départemental d'Action Sociale et de Protection Maternelle et Infantile (CDAS-PMI) qui en constituent le pôle central.

Autour d'eux, on y trouve :

- > Des écoles,
- > Des logements à loyer modéré (collectifs et individuels),
- > Une crèche,
- > Un gymnase,
- > Une maison des jeunes,
- > Un local collectif pour réunions,

- > Des activités de services et de commerces.

### LES ECOLES

- > Ecole maternelle de la Jeannotte pour enfants de 3 à 6 ans, mise en service en septembre 1967 composée de 6 classes comprenant petite, moyenne et grande section,
- > Ecole maternelle du Clos Renault, ouverte en 1975, dotée de 3 classes,
- > Ecole élémentaire de la Jeannotte : 11 classes du CP au CM2,

A voir dans le préau, une superbe fresque réalisée par les enfants sur les conseils éclairés d'un artiste.

- > Crèche "La Ribambelle", pour enfants jusqu'à 3 ans comprenant 30 berceaux.

### LES LOGEMENTS

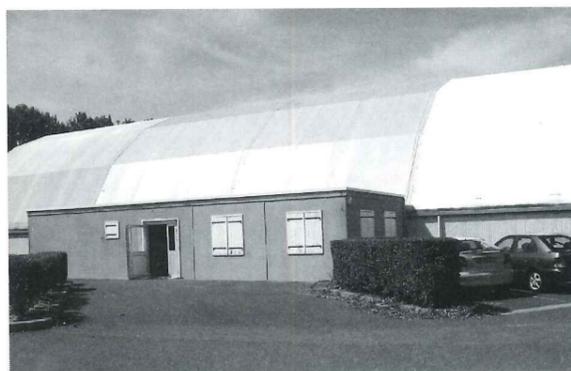
Pour faire face à l'accroissement de la population qui a doublé entre 1968 et 1975 (de 3867 habitants à 7644 habitants source INSEE) et afin de permettre à tous ces jeunes arrivants nouvellement mariés de trouver plus facilement et plus rapidement un logement, Mennecy lance pour ce quartier un vaste programme de construction d'habitations à loyer modéré (collectifs et individuels).



- > Résidence du Buisson Houdard : 80 logements collectifs (années 1974/1975),
- > Résidence des 4 vents,
- > Résidence de la Jeannotte : collectifs (100 logements),
- > Résidence du Haut Clos Renault : collectifs.

### GYMNASE MAURICE NIVOT

Construction du début 1991, en structure dite "allégée", surface 600 m<sup>2</sup> pour des activités diverses telles que GR, Volley, Hand, Basket, Tennis.



### MAISON DES JEUNES

- > Accueil de jeunes : filles et garçons de 12 à 16 ans
- > Activités principales : sports (boxe française, foot...) et sorties culturelles diverses.



### LOCAL COLLECTIF

Depuis 2002, une salle d'environ 90 m<sup>2</sup> est mise à la disposition de la commune par une société d'HLM et l'office départemental d'HLM.

Cette salle est dénommée "salle Saule Saint-Jacques".

Ce local fait partie du collectif résidentiel situé au Buisson Houdard. Il est destiné à accueillir des manifestations d'ordre culturel ou social.

Si vous êtes intéressés pour une location, prendre contact avec le service communication.

### ACTIVITES DE SERVICES ET DE COMMERCE

- > Groupe médical (un médecin, un dentiste)
- > Pharmacie
- > Pizzeria
- > Entreprises
- > Zone d'activités du Buisson Houdard (Créapole 1 et 2)

Merci à vous, fidèles lecteurs de notre rubrique, pour nous avoir accompagnés dans ce quartier.

Pardon pour les oublis éventuels et à très bientôt dans un autre quartier de Mennecy.

Gilbert NEUHAUS  
Conseiller Municipal

## COMMUNIQUE • COMMUNIQUE • COMMUNIQUE

### LA POSTE

Monsieur Joël CRECHET, Chef d'Etablissement et l'équipe du bureau de poste de Mennecy, situé au 65 boulevard Charles de Gaulle, sont heureux de vous accueillir :

- > Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ;
- > Le samedi : de 9h00 à 12h00 (horaires d'ouverture du bureau)

Les horaires des levées sont les suivantes :

- > En semaine : 17h30 ;
- > Le samedi : 11h30 ;

### Numéros utiles :

- > Standard : 01.69.90.86.90 ;
- > N° du chef d'établissement : 01.69.90.86.91 ;
- > N° de la distribution du courrier (CDIS Mennecy) : 01.69.90.86.95 ;
- > N° en cas de perte ou de vol : 0 825 809 803 ;

- > Conseiller financier (sur rendez-vous) Monsieur GEUNET : 01.69.90.86.92 ;
- > Conseillers spécialisés (sur rendez-vous auprès de votre conseiller financier) : M<sup>me</sup> Sylvie JERVAISE (Immobilier) ; M. Philippe GARNIER (Patrimoine).

### LA PREFECTURE DE L'ESSONNE

La Préfecture de l'Essonne rappelle aux usagers les délais d'attente nécessaires à l'obtention de cartes d'identité et de passeports pour les périodes suivantes :

- > Période verte (mois d'octobre, novembre, décembre, janvier) : 2 semaines minimum ;
- > Période orange (mois de septembre, février, mars, avril/1<sup>re</sup> quinzaine) : 4 semaines minimum ;
- > Période rouge (mois d'avril/2<sup>e</sup> quinzaine, mai, juillet, août) : 6 semaines minimum

### LA REDACTION

L'article relatif à la "Lutte contre le Bruit", contenu dans le Mennecy Info N°8 de juin 2002, a été rédigé sur la base du décret d'application de la loi de 1992 contre les Nuisances Sonores et non sur celle de l'arrêté municipal en vigueur (arrêté du 10 juin 2002), signé par le Maire après la parution du bulletin municipal.

L'arrêté du 10 juin 2002 venant modifier les horaires relatifs à l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage, veuillez noter ci-joint, en rappel, les horaires en vigueur :

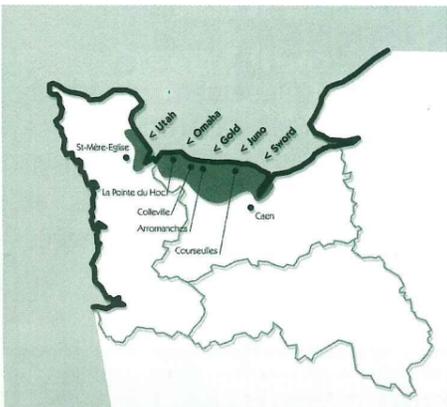
- > Les jours ouvrables, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
  - > Les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

# Zoom arrière : LE 6 JUIN 2004

## une journée riche en émotions et en découvertes

### ➤ CEREMONIE DU SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Il y a 60 ans, le 6 juin 1944, commençait la plus grande opération navale et aéroportée de tous les temps, baptisée "Overlord". 300 000 hommes, appartenant à des divisions américaines, anglo-françaises et canadiennes débarquaient sur les plages de Normandie avec l'objectif d'assurer la victoire des alliés sur le continent.



Pour commémorer cet événement hors du commun, des personnalités issues du monde politique et militaire ont été conviées par Joël MONIER, Maire de Mennecey et Roger ROUSSEAU, Président de l'Union des Combattants (UNC), à une Grande Cérémonie du Souvenir organisée autour du Mémorial du Général de Gaulle dans le Parc de Villeroy.

Trois temps-forts, riches en émotions, ont ponctué cette cérémonie : la lecture du discours de l'UNC par 3 enfants de CM1 de l'École "La Verville", le discours du Maire de Mennecey, la prestation de la Société Musicale dirigée par Francis POTTIEZ avec, notamment "la Marseillaise", le "Chant des Partisans" et une sélection de

morceaux de musique américaine d'époque ont constitué le point culminant de cette cérémonie.

Soulignons enfin la présence des Présidents Départementaux de l'UNC et des Médailleurs Militaires, de la Section Départementale de l'UNC avec leurs drapeaux, ainsi qu'un

Détachement de la Base Aérienne 117 de Brétigny-sur-Orge et d'une Délégation de Pompiers Volontaires du CDS de Mennecey. Après cette émouvante cérémonie, le Maire de Mennecey a convié tous les participants au traditionnel cocktail inaugural de la Fête du Parc.

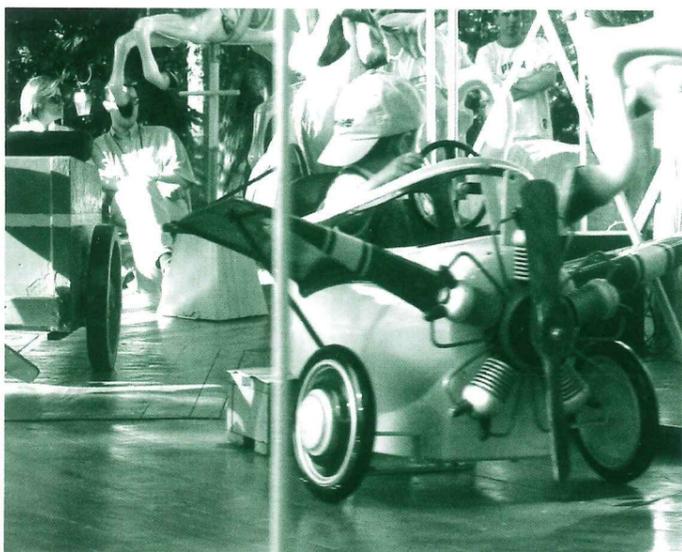


### ➤ LA FETE DU PARC

C'est dans une atmosphère ensoleillée et joyeuse, qu'a démarré cette belle journée dédiée aux jeux et aux découvertes de toutes sortes.

Succès sans égal pour le clown "Roudoudou" muni de ses ballons sculptés, du stand de maquillage gratuit et des jeux pour enfants...

Quant aux associations, elles ont débordé d'activité et d'esprit d'innovation : mini-terrain de jeux pour l'association de handball, mini-terrain de fouilles pour l'association de Paléontologie, exposition de 14 panneaux très didactiques sur "l'Occupation et la Libération de MENNECEY" (1940-1945) pour l'association Mennecey et son Histoire. Des thèmes essentiels, tels que : "Le vécu des civils pen-



nant la guerre", "Les faits de résistance locale", "La libération de Mennecey", "La poursuite de la guerre"...ont été évoqué, tour à tour, avec un grand souci de pédagogie.

Principal pôle d'intérêt de la manifestation le programme "podium" proposait, quant à lui, de très belles démonstrations animées par 5 associations locales.

Tandis que l'Association Tae Kwon Do présentait un nombre impressionnant de figures, les trois chanteurs et musiciens de Musical Prod interprétaient des standards puisés dans le répertoire des années 80.

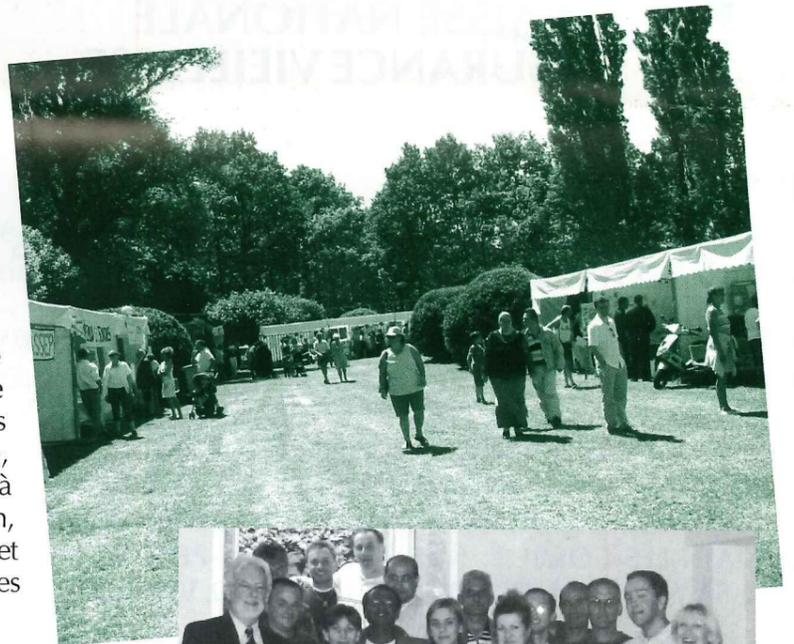
Quant aux jeunes athlètes de la Gymnastique Rythmique

et du Gymnastique Club de Mennecey, ils réalisèrent pour certains des enchaînements avec ballons et cerceaux, et pour d'autres des exercices au sol et sur trampoline. Désireuse de remédier aux douleurs articulaires et soucieuse de faire participer les spectateurs, la nouvelle Association Douceur de Vivre a interprété des mouvements de danses (valse, marche, tango, cha cha...) adaptés à tous les âges. Les Sixties, enfin, réalisèrent des figures de rock et de salsa plus harmonieuses les unes que les autres.

Le service Restauration pour sa part a œuvré pour le plaisir des petits et des grands à la confection de pâtisseries ou de confiseries (barbes à papa) et à l'animation générale de la fête (courses en sac...). La contribution importante de ce service a permis de collecter une somme non négligeable versée à la Caisse des Ecoles.

Saluons, enfin, l'organisation et l'investissement de l'équipe du service Animation appuyée dans sa tâche par le service restauration, les services Techniques et la Police Municipale, tous ont œuvré sans relâche, à la sécurité et la bonne circulation des véhicules, avec notamment Monsieur MOULON (service Voirie) et Monsieur HENRIQUES (le gardien du parc) qui ont assuré à eux deux la gestion du parking.

Cette journée s'est achevée par un répertoire musical extrait des "années 60", proposé par le groupe "Les Vinyls".



## COMMUNIQUE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Un numéro unique, cela change tout !

La Caisse d'allocations familiales de l'Essonne s'est dotée, depuis le 3 juin 2003, d'une plate-forme téléphonique avec un numéro unique :

**0 820 25 91 10**

Avec ce nouveau service, la CAF propose une amplitude hebdomadaire de 37 heures variées, les lundi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 16 h 00, le mardi de 8 h 00 à 16 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 17 h 00. La CAF souhaite ainsi répondre à une attente forte de son public en améliorant son efficacité dans ce domaine.

Deux choix sont proposés :

- un serveur vocal interactif disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24,
- des techniciens-conseils en direct pendant les heures d'ouverture de la plate-forme.

Les allocataires sont invités à composer leur numéro matricule et leur code personnel. Ceci leur permet d'être immédiatement reconnus par les conseillers CAF et d'obtenir une réponse plus rapide à leur question.

Avec la mise en place de la plate-forme, l'amplitude horaire hebdomadaire passe de 27 h 30 à 37 heures.

Actuellement, le taux moyen des appels traités est passé de 30 % à **96,64 %**. La durée moyenne d'une communication de premier niveau est de **2 min 25**, ce qui représente pour l'allocataire une dépense inférieure à un timbre-poste.

## CAISSE NATIONALE ASSURANCE VIEILLESSE

La Caisse Nationale Vieillesse ouvrira le 30 août 2004 une nouvelle agence locale :

Agence de Corbeil-Essonnes  
35-37 avenue Carnot - 91100 CORBEIL-ESSONNES  
Tél : 01 69 22 83 83

La CNAV propose aux personnes résidant dans les communes :

AUVERNAUX, BALLANCOURT-SUR-ESSONNE, BONDOUFLE, BRETIGNY-SUR-ORGE, CHAMPCUEIL, CHEVANNES, CORBEIL-ESSONNES, COUDRAY-MONTCEAUX (LE), ECHARCON, FONTENAY-LE-VICOMTE, LEUDEVILLE, LISSES, MENNECY, MORSANG-SUR-SEINE, NAINVILLE-LES-ROCHES, ORMOY, PLESSIS-PATE (LE), SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL, SAINT-PIERRE-DU-PERRAY, SAINTRY-SUR-SEINE, SAINT-VRAIN, TIGERY, VERT-LE-GRAND, VERT-LE-PETIT, VILLABE.

- ✓ Un accueil sur rendez-vous, à partir de 58 ans.
- ✓ Un interlocuteur unique pour la préparation et le suivi de son dossier de retraite.

## SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Vous aimez les animaux et vous avez du temps à leur consacrer, vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie, venez nous rejoindre car les animaux ont besoin de vous !

Ecrire : SPA "Espace Tabarly" 75, avenue Paul Vaillant Couturier - 91550 Paray Vieille Poste.

## Communiqué du Docteur FRANCHI François responsable de la Maison de Garde du secteur de Corbeil-Essonnes

Les médecins généralistes du secteur de Corbeil-Essonnes dont votre commune fait partie, assureront des gardes médicales dans le cadre de la nouvelle permanence des soins organisée en rapport avec Monsieur le Préfet de l'Essonne.

Nous vous signalons que notre maison médicale de garde a débuté son activité le 2 août 2004 avec les horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 20 h 00 à minuit  
Le samedi de 16 h 00 à minuit  
Les dimanches et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00

Notre numéro d'appel est le **01.60.88.10.10**

## CNAM - ESSONNE

CNAM - Essonne, établissement public d'enseignement supérieur, présent à EVRY, GIF S/YVETTE, MASSY, LARDY, GUYANCOURT propose des formations hors temps de travail (cours du soir et du samedi matin), formations à distance ou en journée à des salariés et demandeurs d'emploi de tout niveau. Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 30 septembre 2004. Se renseigner très vite au **01 60 79 87 70**, le nombre de place est limité !

## Davantage d'espoir pour les familles touchées par le handicap mental : le SICE-HM

La commune de Mennecy est adhérente au **Syndicat Intercommunal du Centre Essonne pour l'action en faveur des Handicapés Mentaux** depuis le mois de février dernier. Le SICE-HM est composé de 16 communes regroupées afin de travailler ensemble et ainsi, mener à bien une politique efficace en faveur du handicap mental.

Les objectifs du SICE-HM sont de favoriser les initiatives publiques et privées pour mieux répondre aux besoins des personnes concernées par le handicap mental. Ces initiatives passent par des actions de sensibilisation et d'information.

A ce titre, le syndicat soutient des projets (services à domicile, création d'établissements...), organise une grande rencontre annuelle sur une problématique du handicap, édite des dossiers documentaires, des actes et un bulletin régulier. Un centre de documentation spécialisé dans le handicap mental est en projet, ainsi qu'un guide du handicap mental.

Pour avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : **SICE-HM** - 163 boulevard des Champs-Élysées, 91000 EVRY **01 60 78 21 14**. Ou venez visiter notre site internet : [www.sice-hm.org](http://www.sice-hm.org)

Communes adhérentes : Ballancourt, Cerny, Chevannes, Courcouronnes, Echarcon, Evry, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, La Ferté Allais, Le Coudray-Montceaux, Leudeville, Lisses, Mennecy, Ormoy, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit.

## LA GARE ROUTIERE

Comme nous vous en avons informés dans un précédent Mennecy Info le site de la Gare de Mennecy va être le lieu de travaux importants avec la création :

- de quatre postes à quais dont 3 pour les bus standards et 1 pour les bus articulés

- d'un parc relais de 50 places
  - d'un parc à vélos de 15 places.
- La Région Ile de France et le Syndicat des Transports d'Ile de France subventionnent, chacun, les aménagements de cette gare routière régionale à hauteur de 50 % du montant HT.

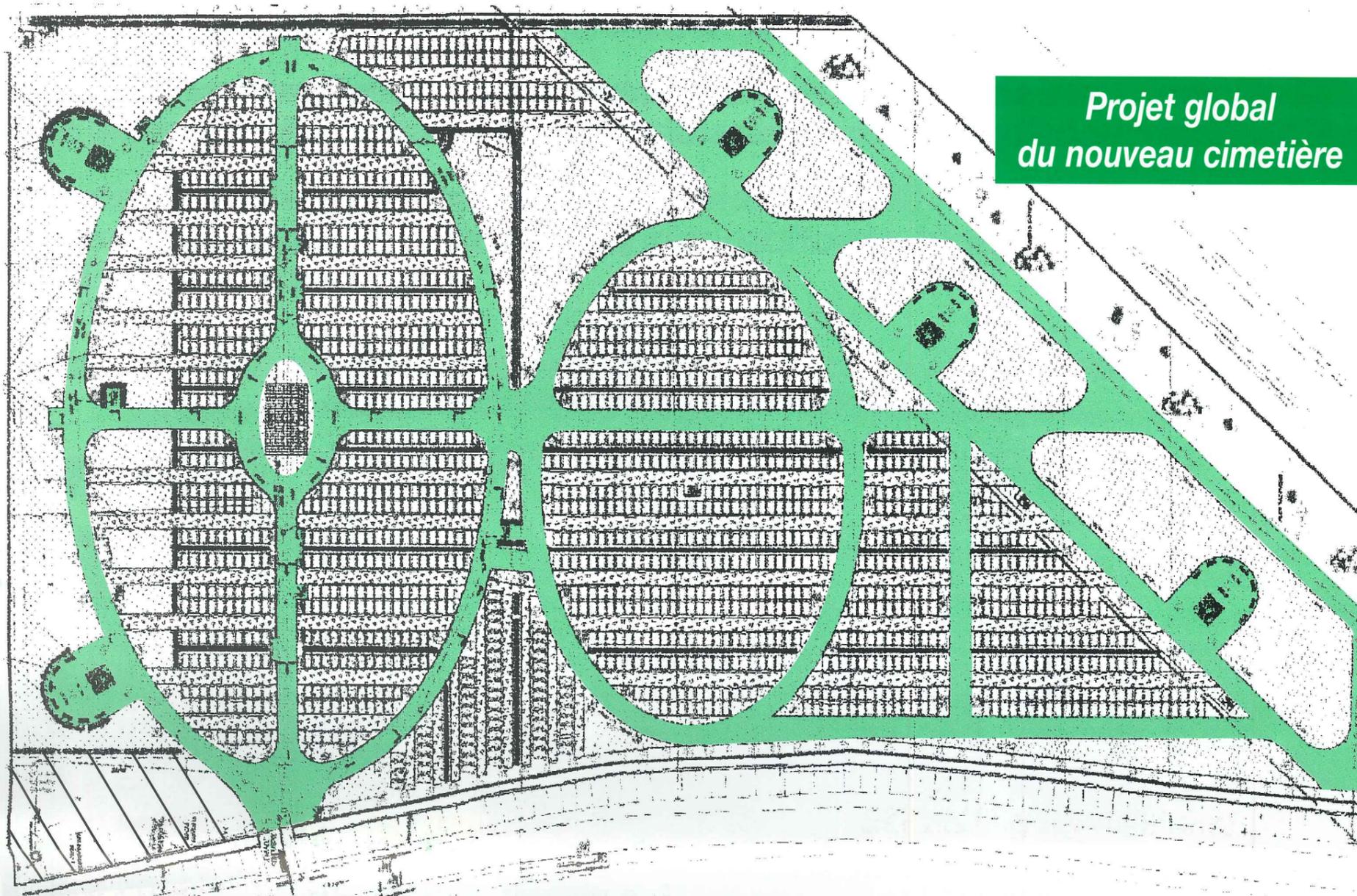
- Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Val d'Essonne
  - Maître d'œuvre : Direction Départementale de l'Équipement.
- Les travaux doivent débuter en octobre pour une durée de 4 à 5 mois.

Le chantier est surveillé par un Cabinet Conseil.

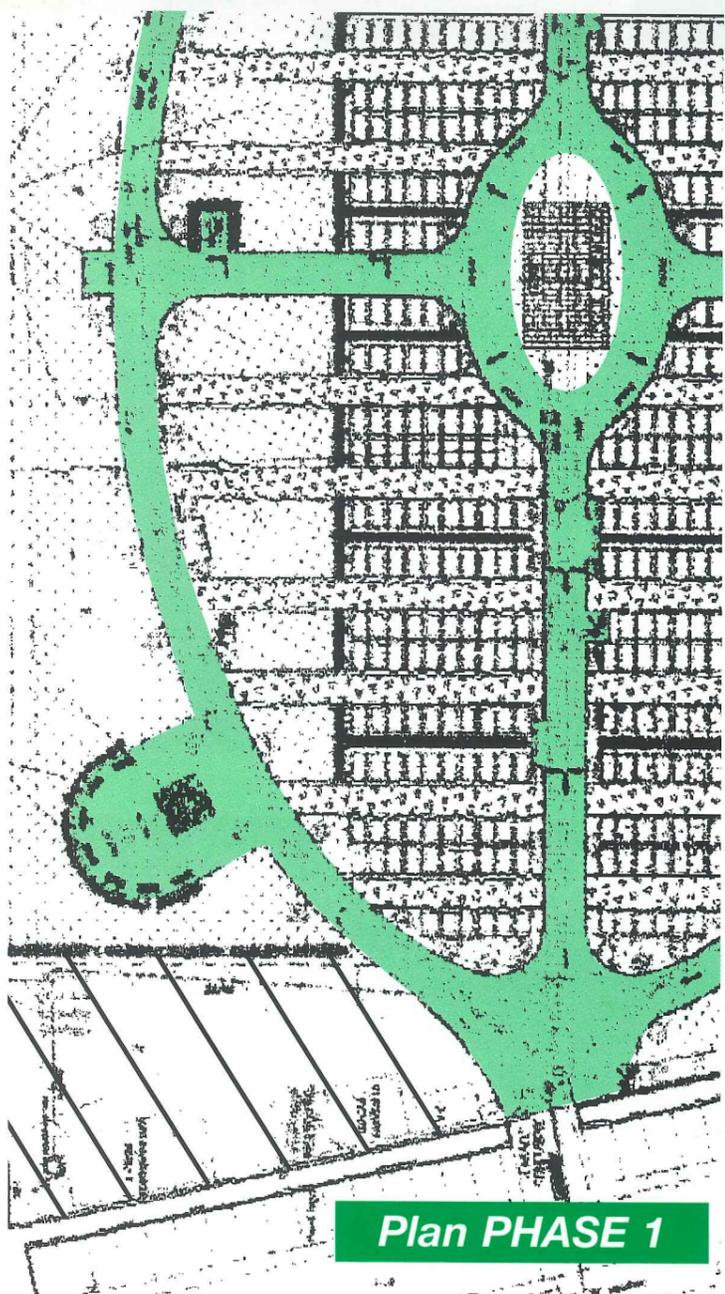
Quelques difficultés risquent de se produire pour l'accès à la gare. Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

# Les travaux dans la commune :

## Aménagement d'un cimetière rue Paul Cézanne



Projet global  
du nouveau cimetière



Plan PHASE 1

**L**a Commune de MENNECY dispose de peu de place pour délivrer de nouvelles concessions au sein du cimetière actuel en Centre Ville (rue du Parc) et compte tenu du développement de l'urbanisation, la Municipalité envisage d'aménager un nouveau cimetière.

La Commune souhaite inscrire une première phase de travaux sur un projet qui en comporte quatre, lui permettant ainsi de répondre à des besoins jusqu'en 2015.

Un espace cinéraire sera créé pour élargir l'éventail des différents modes d'inhumations.

#### **Programme prévisionnel :**

- 1 400 tombes à terme,
- columbariums et jardins du souvenir,
- espaces pour enterrement des urnes.

#### **Aménagements extérieurs :**

ensemble entièrement clôturé, allées principales et secondaires avec accessibilité handicapés, mobilier urbain composé de bancs, corbeilles et signalétique.

#### **Plantations :**

ginkgos bilobas (arbres ornementaux de Chine), haies (tuyas, rosiers), écrans boisés, gazon.

Un parking visiteurs de 100 places est prévu.

Les travaux de cette première tranche d'aménagement du cimetière rue Paul Cézanne se dérouleront en une seule phase d'une durée prévisionnelle de 3 mois.

Pour cette première tranche de travaux, d'un montant de **261 310 € HT (312 527 € TTC)**, différentes subventions nous ont été accordées :

- Dotation Globale d'Équipement :  
**104 524 €**
- Conseil Général (Contrat Triennal) :  
**45 072 €**

**Le solde par autofinancement** de la Commune de MENNECY, soit : **162 931 € TTC**

# LA RENTREE SCOLAIRE 2004 PLACE

Le 2 septembre 2004, plus de 1600 jeunes enfants ont p  
la Police Municipale a mis en œu

➤ présence accrue à la sortie des établissements,  
➤ contrôle de vitesse des véhicules aux abords des écoles,

Des exercices réguliers d'évacuation incendie sero  
Enfin, pour répondre aux préoccupations des enseignants et  
sera présent lors des

*Mais que s'est-il passé avant les grandes vacances dans les écoles ?*

## Les kermesses de fin d'année

### Ecole de la Sablière :

danses, chansons, loteries ont animé cette matinée.

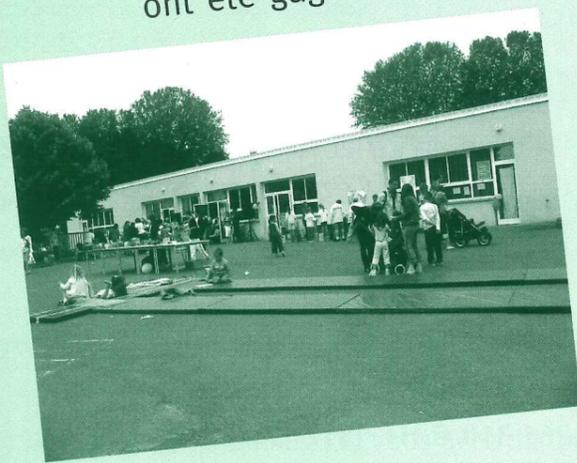


### Ecole Elémentaire de la Jeannotte :

une pièce de théâtre intitulée "C'est nous les loups" interprétée par les enfants.



**Ecole Maternelle de la Jeannotte :**  
une multitude de jeux et de nombreux lots ont été gagnés.



### Ecole des Myrtilles

un "Opéra chanté" présenté par les enfants soutenu par des professeurs du Conservatoire de Mennecy.

**E**n cette fin d'année scolaire 2004, 3 enseignants quittaient leurs classes pour un départ en "disponibilité" bien mérité. Monsieur le MAIRE, Madame BERTHAUD, adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires accompagnés de membres du conseil municipal et de Madame LOFFICIAL, Inspectrice de Circonscription de l'Education Nationale, ont vivement remercié Mesdames BARRERE et RUIZ, directrices d'écoles ainsi que Monsieur CLERC, instituteur, pour leurs investissements durant de longues années.



## COMMUNIQUE DU SERVICE JEUNESSE : WANTED

Le service Jeunesse recherche des apprentis dans différents secteurs : journalistes, reporters, graphistes pour la création et la mise en place de nos trois projets : le journal des jeunes, la cellule de reporter autour de la comédie musicale et l'atelier graffiti.

Tu es dynamique, motivé et tu as le goût du défi, alors fais-toi connaître auprès des Maisons des Jeunes, au cours du mois de septembre :

**MJ de VILLEROY : 01.69.23.40.44 - MJ de la JEANNOTTE : 01.69.90.53.44**

Contactez Thierry le Bon, Mickaël la Brute et Sébastien le Truand pour tous renseignements

# SOUS LE SIGNE DE LA SECURITE

pris le chemin de l'école. Afin de renforcer leur sécurité,  
votre un certain nombre d'actions :

- surveillance du stationnement gênant,
- distribution de dépliants et fascicules de la Sécurité Routière.

ont réalisés dans l'ensemble des groupes scolaires.  
des parents d'élèves, un responsable de la Police Municipale  
conseils de classes.

*L'école, c'est aussi les temps de récréations, de cantines ou d'études.  
Voici en images quelques activités proposées à nos enfants*



Animations "nature" :  
Initiation à l'Environnement  
pour les élèves du CP au CM2  
réalisée par les gardes animateurs  
du Parc de Villeroy.

Animations "pêche" :  
Journées centrées sur l'acquisition  
des connaissances piscicoles  
et la pratique de la pêche.



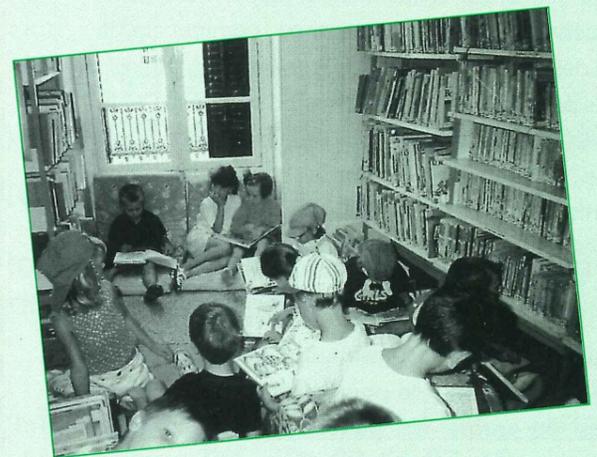
Sensibilisation au "tri sélectif" :  
Animations sur le thème  
du recyclage des déchets.

Lire et Faire Lire  
Cette association intervient après  
le déjeuner pour lire des contes,  
histoires ou poésies aux élèves de CP,  
CE1 et CE2.

Enfin la bibliothèque propose comme  
chaque année :

- Des visites de la bibliothèque  
(locaux et collections),
- Des échanges et des prêts de livre  
"en série" pour les enseignants,
- Des projets thématiques  
(l'alphabet Braille, le  
journalisme...).

Ateliers variés (peinture, broderie, expression corporelle...)  
Proposés et animés, après les repas, par les surveillants de cantine  
et les personnels de service.



## BIENTÔT LA RENTREE :

Le personnel du Centre de Loisirs vous souhaite une agréable rentrée 2004/2005  
et vous rappelle les horaires d'ouverture des différents accueils :

Mercredi : 7 h 30 à 18 h 45 et en demi - journée (prévenir la veille)

Vacances : 7 h 30 à 18 h 45 et en demi - journée (prévenir la veille)

Pré et Post scolaire : 7 h 30 à 8 h 30 - 16 h 00 à 18 h 45

Accueil administratif : Mardi et jeudi : 10 h 00 à 12 h 00 - 15 h 00 à 18 h 00 - Mercredi : 17 h 00 à 18 h 45

Toute inscription ne sera prise en compte qu'après dépôt de la fiche sanitaire de liaison  
et le calcul de votre quotient déterminant votre tarif.





## Mennecy Maintenant vous informe ...

L'heure de la rentrée a sonné à la sortie d'un été bien moins (pas assez ?) chaud et sec que le précédent. Pour vos élus du groupe de gauche **Mennecy Maintenant** ce n'est pas le pain sur la planche qui va manquer tant les sujets importants ou préoccupants pour l'avenir de notre commune se bousculent : l'augmentation du coût de collecte et de traitement des déchets, l'avenir de la communauté de communes, les projets d'aménagement de l'ex-papeterie, l'impact sur les finances communales de l'acquisition par la commune de la ferme située en haut de la rue de Milly...

### Ordures ménagères : lourde responsabilité de Mennecy pour l'avenir de la C.C.V.E.

Le conseil de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) a voté en juin dernier à la quasi-unanimité (seuls les représentants de Mennecy se sont abstenus) le principe de transférer la compétence "Ordures ménagères" des communes vers la CCVE. Chaque conseil municipal doit voter en septembre une confirmation de ce transfert qui permettrait à la CCVE d'accéder à des dotations supplémentaires de l'Etat dont elle a bien besoin. Le vote de Mennecy est crucial car il peut, à lui seul, bloquer le processus engagé. Et si ce transfert ne se faisait pas, par la seule volonté de Mennecy, ce serait probablement la mort de la CCVE. La porte serait alors ouverte aux appétits de Corbeil (M. Dassault drague de plus en plus ostensiblement du côté des élus de Mennecy) ou d'Evry...

La réticence de Mennecy porte sur le fait que nous disposons d'avantages appréciables par rapport aux autres communes pour les collectes, le tri, les sacs de déchets verts gratuits... avancées qu'il ne faudrait certes pas perdre dans une sorte de nivellement par le bas.

Mais la compétence "ordures ménagères" couvre aussi l'élimination et la valorisation des déchets ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage qui s'y rapportent, et pas seulement leur collecte. Et là il est indéniable que la mise en commun peut générer des gains financiers substantiels. Le moyen de concilier les intérêts des menneçois et la survie de la CCVE existe peut-être : transférer uniquement la partie "traitement" et conserver comme compétence communale la collecte des déchets (la loi permet ce transfert partiel).

Mais pour cela il faut renégocier au sein de la CCVE les modalités du transfert de la compétence. Cela suppose une présence forte et efficace des représentants de Mennecy (tous issus de la majorité rappelons le !) qui n'ont peut être pas été suffisamment attentifs sur ce dossier jusque là.

Nous n'avons plus le choix si nous voulons **construire une intercommunalité intelligente au service des gens et non pour le bien de quelques notables en quête de pouvoirs et indemnités supplémentaires...**

Nous souhaitons à chacun de vous une excellente rentrée...

**Vos élus restent à votre disposition pour vous rendre compte de leur mandat mais aussi pour vous écouter et relayer votre avis au sein du conseil municipal (contact au 01.64.99.69.21) :**

Danièle MULLER    Monique ROYER    Esther GIBAND  
Pierre MONTREUIL    Michel BOUCHERY    Jean-Paul REYNAUD

Article rédigé le 5 septembre 2004, par J.P. REYNAUD et M. BOUCHERY

## Groupe « Mennecy Avant Tout »



J. PRAT



J-F. PEZAIRE

## Une Spécialité : l'oubli !

**Manque de transparence.** La ferme située à l'extrémité de la rue de Milly a été mise en vente. Sous la pression de notre groupe, le Maire a avoué avoir signé une promesse d'achat devant notaire, à la surprise de nombreux élus de son équipe. Pour en faire quoi ? Des locaux municipaux. **Pourquoi n'y a-t-il pas eu avant la signature, consultation du Conseil municipal ?** Est-ce loyal et raisonnable ? Est-ce pour éviter un débat franc permettant de refuser tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt général ? A-t-on réellement chiffré les frais de rénovation et d'entretien de ces locaux ?

### Rue François Mansart : « les oubliés »

Les riverains ont attiré l'attention de la Mairie sur la **dégradation de la rue** : rien ne bouge ! ...

**Le « Café des Pêcheurs » :** il semblerait que ce **bâtiment communal**, situé au 9/11 rue du Général Pierre, soit à vendre. Pourquoi les élus ne sont-ils pas informés ? Le seront-ils encore en **dernière minute et mis devant le fait accompli ?**

**Une situation ambiguë :** le « Collectif des alouettes » a dénoncé la situation ambiguë de ce lotissement privé dont la voirie est à vocation publique. Des problèmes de sécurité font courir des dangers aux lycéens (piétons, deux roues) qui passent par cet endroit pour se rendre au lycée. Lors d'un Conseil municipal, nous avons soulevé ce problème. Les habitants attendent une décision.

### Z.A.C avenue Darblay : déjà des illégalités.

La procédure ZAC, sur un secteur qui concerne notamment l'ancienne papeterie et la gare, prévoit légalement plusieurs étapes. Or, avant même le Conseil municipal du 23 juin qui devait lancer ce dossier, le Maire-adjoint à l'urbanisme avait déjà écrit à des entreprises dès le 8 juin et fait une annonce aux entreprises dans le Républicain du 17 juin. Pour la phase de consultation des habitants, nous avons demandé l'organisation de réunions publiques. Le Maire et son adjoint ont refusé. Tout est donc déjà décidé !

**Contrat Régional :** souvenez-vous, nous avons dénoncé le mauvais dossier du Maire. Aujourd'hui ce contrat est abandonné, après avoir amputé le budget de la Ville (frais d'études !).

### Un oubli concernant le secteur du Rousset « Le Bois de la justice » :

les Menneçois qui ont consulté le « Diagnostic Environnement » réalisé dans le cadre du PLU, ont eu la grande surprise de voir que le bois de la justice n'était pas répertorié en Espace Boisé Classé (E.B.C), **non constructible**. C'est un « **oubli** » nous a dit le Maire-adjoint à l'urbanisme !!!

**Bois de la Verville :** Il s'étend sur une surface de 6,6 hectares. Actuellement, aucun inventaire des arbres n'a été réalisé. Ce dernier n'est-il pas souhaitable, pour les protéger ?

**..... Vous pouvez compter sur nous**

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE  
Conseillers municipaux UMP (article rédigé le 5/09/2004)  
Tél: 0686260846-Mennecyavanttout@aol.com

## AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipal

Eléments non parvenus.

## Libre expression du groupe majoritaire

"MENNECY AVEC VOUS"

Ce Mennecy Info N°17 sonne la rentrée, moment toujours propice pour prendre de bonnes résolutions. Ainsi, il pourrait être agréable de voir certains élus de l'opposition s'exprimer sans emprunter des poncifs d'un autre temps, lesquels veulent s'apparenter au sensationnel pour attirer l'attention du lecteur sur des points pas toujours exacts ou dont l'importance est toute relative.

Exemples : bafouer la démocratie, projet de bétonnage, empêcher la parole de circuler, sujets ragoûtants, gouverner c'est prévoir ...

Dans son dernier article paru dans la rubrique "tribune libre des groupes de l'opposition" les élus de sensibilité de gauche de la liste "Mennecy Maintenant" font un "délicieux" commentaire sur le comportement des opposants de droite à la majorité, lesquels sont du même parti que le Maire : l'UMP. Et pour ajouter à leur plaisir, ils notent les résultats encourageants pour leur "couleur" sur Mennecy, lors des deux dernières élections nationales. Les incohérences fertilisent leurs espérances pour la prochaine échéance municipale !

En début de mandat nous vous informions de cette particularité Menneçoise d'avoir pour la majorité municipale deux oppositions :

- une naturelle apparentée au socialisme
- une surnaturelle de droite qui est fortement teintée d'ésotérisme ou si vous préférez chargée d'amertume.

Nos relations, avec l'opposition "naturelle" se nourrissent de concertations et de débats qui aboutissent à des améliorations pour nos habitants. En ce qui concerne celles avec l'opposition "surnaturelle", laissons les élus de sensibilité de gauche les définir : "un groupe d'opposants UMP à notre Maire UMP a choisi de porter la contradiction au Tribunal Administratif et dans les colonnes des journaux. C'est son droit et nous le respectons..." !!

Comme l'écrivait Paul Bourget en politique : "Le moi se pose en s'opposant" ce qui ne privilégie pas l'entêtement et l'irrationnel.

Certes, il y a toujours des problèmes dans toute entreprise ; l'administration municipale en est une. Mais n'allumons pas des feux et n'attisons pas des rumeurs sans fondement.

La majorité municipale, sans être béatement sereine, satisfaite, travaille avec des cadres et des employés communaux dévoués et de qualité. Elle n'est pas imperméable aux avis qui améliorent le bonheur quotidien des Menneçois.

Bonne rentrée à tous.

Mennecy avec Vous.

# CREATION D'UN PÔLE "LOISIRS DECOUVERTES"

Comme annoncé dans l'édito de Monsieur le MAIRE dans le bulletin municipal de Juin, Madeleine FIORI, adjointe au Maire, chargée de l'Animation, Communication, Tourisme, a le plaisir de vous présenter le pôle "Loisirs - Découvertes".

Voici les principales missions de ce service, installé au 5 rue de l'Arcade à Mennecy :

- > diffuser l'information touristique sur le territoire local,
- > assurer le développement de loisirs (circuits, visites...) présentant un intérêt patrimonial fort.

L'organisation d'une visite de l'exposition "TURNER

- WHISTLER - MONET" au Grand Palais, le **vendredi 29 octobre 2004**, constitue, à ce titre, le **1<sup>er</sup> acte de cette nouvelle activité**. Cette sortie est proposée sous la forme d'un "forfait découvertes" comprenant le transport aller-retour (Mennecy-Paris) en car, d'une conférence privée en salle suivie d'une visite libre de l'exposition.

L'accueil du service Animation est donc à votre disposition pour toute information sur le programme de cette visite.

Que les amateurs d'art et de patrimoine se réjouissent : **trois autres visites sont à l'étude pour 2005.**



VILLE DE MENNECY

**VENDREDI 29 OCTOBRE 2004**

VISITE DE L'EXPOSITION

**TURNER**

**WHISTLER**

**MONET**

**AU GRAND PALAIS**

❖

**SORTIE ORGANISEE PAR LE SERVICE ANIMATION**

**« LOISIRS DECOUVERTES »**

❖

**INSCRIPTIONS 5 rue de l'Arcade**

01 64 57 07 84

❖

A/R en CAR

**DEPART 8 h** **RETOUR 13 h**

**TARIF : 22 €**

## VISITE DE L'EXPOSITION TURNER- WHISTLER- MONET AU GRAND PALAIS, le 29 octobre 2004 :

Si vous souhaitez vous inscrire ou tout simplement obtenir des informations complémentaires, merci de nous adresser ce coupon. Un bulletin de réservation vous sera alors transmis.

Service Animation-Communication-Tourisme - Pôle "Loisirs-Découvertes"  
Place de la Mairie - 91540 Mennecy - Tél. : 01.64.57.07.84

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.....

Adresse : .....

**Date limite d'inscription : le 8 octobre 2004**



## Les cours de danse à Mennecy avec l'Association LES SIXTIES

ROCK'N ROLL et SALSA... et aussi MADISON, WESTERN COUNTRY, MERINGUE, BACHATA, ...

Toujours fidèle au poste, l'Association LES SIXTIES vous accueille plusieurs fois par semaine pour vous guider dans la danse !

Il n'est jamais trop tard pour vous lancer dans cette sympathique aventure et apprendre à danser, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), ou bien en famille, venez apprendre les danses à deux dans la joie et la bonne humeur, avec des professeurs qualifiés.

N'appréhendez plus les soirées dansantes et épatez vos amis en leur prouvant des dons que vous ne vous soupçonniez peut-être même pas vous mêmes !

Et si vous savez déjà danser, venez perfectionner vos acquis et développer davantage vos compétences pour briller en société !

En outre, tout au long de l'année, des sorties, stages et animations vous sont proposées.

Ne restez pas enfermés et venez communiquer avec les amis menneçois grâce à la danse !

Nous vous disons donc A bientôt ... en rythme et dans la bonne humeur !

**Les Sixties vous accueillent tous les jours au 06 81 39 24 98 ou via leur adresse électronique : Les.Sixties@online.fr**

Et si vous avez besoin d'animations et de démonstrations de Swing/Be-Bop, Rock acrobatique ou Salsa pour vos événements familiaux (mariages, anniversaires,...) ou professionnels (CE, séminaires, réunions, ...), n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous proposerons une prestation adaptée à votre budget.

Reprise des cours le mardi 28 septembre 2004

Journées portes ouvertes les 28 et le 30 septembre 2004.

## Exposition des artistes de notre région

Du 20 au 28 mars, dans le cadre de l'exposition proposée par "Les Artistes de Notre Région", 65 artistes - peintres et plasticiens, ont présenté à un public venu fort nombreux (500 personnes environ) leurs plus belles œuvres.

Le lancement de l'exposition s'est déroulé en deux temps :

Dans le cadre du cocktail faisant suite à la cérémonie de jumelage du 20 mars 2004 les invités ont pu découvrir, en avant première, les œuvres présentées par l'association. Les deux cent cinquante personnes, conviées par le Maire de Mennecy, ont ensuite assisté au vernissage de l'exposition en présence de quelques personnalités, parmi lesquelles :

Martin WOLF, Maire de Renningen, Alain CROULLEBOIS, Adjoint délégué à la Culture, Robert COQUIDE, Maire d'Echarcon, et les Invités d'Honneur du Salon : Claude FACHERE et Daniel CHASSIN.

Le 2<sup>e</sup> Salon du PETIT FORMAT se tiendra les 6 et 7 novembre 2004 Salle Socio culturelle Parc de Villeroy à Mennecy

Ouvert de 10h00 à 19h00 - Vernissage Samedi 6 novembre à 18h00

Date limite des inscriptions 15 Octobre, Contact M. Pierron 01 64 57 20 45 pour modalités.

## MENNECY ECHANGES BONI

**Vous invite à la fête africaine**

qui aura lieu le dimanche 3 octobre à la salle Socio-Culturelle.

Venez nombreux : danses, musique, film "A Bamako, les femmes sont belles", activités enfants...

Association Paléontologique de Mennecy  
Mairie Annexe - Carrefour de l'Europe 91540 Mennecy  
Tél.: 01.64.57.20.63. - Association.apm@laposte.net

## FÊTE DE LA SCIENCE, SESSION 2004

L'Association Paléontologique de Mennecy renouvelle cette année a Fête de la Science du 11 au 17 octobre 2004 sur le thème :

"Les traces de l'ère primaire à travers le règne végétal et le monde minéral"

✓ De nombreux partenaires de grande renommée se sont joints à notre événement culturel

Le grand public et les scolaires sont invités à venir découvrir quelques caractéristiques de l'ère primaire, révélées par des échantillons de roches et de minéraux, des fossiles de végétaux, des posters et DVD pédagogiques qui sont fournis par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Magma, Club géologique de Clamart, GERSAR, Mennecy et son Histoire, Hérisson Baladeur, Myobus et l'Association Paléontologique de Mennecy. Des démonstrations en "3 dimensions" et en géologie seront présentées, sous forme ludique, par le STEREO-CLUB Français et l'APM. Une reconstitution de forêt du "Primaire" sera élaborée par La Ferme aux Fleurs (Mennecy).

✓ Madame LEGRE-ZAIDLINE, membre du Comité Français d'histoire de la Géologie et conférencière nous fera revivre les moments

passionnants de la vie de Sander Rang, officier de Marine, grand navigateur et contemporain d'Alcide d'Orbigny (1802-1857), naturaliste et ethnologue français. Le thème abordé au cours des conférences sera : "Mission à NOSY-BE - importance des Officiers de Marine dans la Recherche Scientifique"

La fête de la Science est une exposition gratuite et se déroulera à la salle Socio-culturelle au Parc de Villeroy, à Mennecy

**Horaires et jours d'ouverture du 11 au 17 octobre 2004**

- Mardi 12 : scolaires 14-17heures
- Mercredi 13 : scolaires 9-12h30 ; grand public 14-18heures
- Jeudi 14 et vendredi 15 : scolaires 9-12h30 et 14h-17 heures
- Samedi 16 et dimanche 17 : grand public 10h-19 heures avec conférence à 15 heures (samedi et dimanche)

## Le club de bridge... un club ouvert vers l'extérieur

Le club a fêté cette année ses 25 ans et pour marquer cet événement il a organisé en mai une rencontre avec le club de SARZEAU. Au programme, visite du château de SUSCINIO, promenade en mer, gastronomie et bridge, tout cela dans une excellente ambiance ! Malgré son âge, le club est toujours actif et sait se mettre au service des autres. Les bénéficiaires du tournoi annuel ont servi à aménager un véhicule pour le transport de personnes handicapées et au mois de mars il a participé au "Dimanche solidaire" organisé par les Papillons blancs de l'Essonne en vue de la création d'un établissement pour

personnes lourdement handicapées. Toutes ces activités n'empêchent pas la participation aux compétitions régionales et nationales ni les rencontres amicales.

La saison 2004-2005 est déjà en vue... Pourquoi ne viendriez-vous pas nous rejoindre ? Des moniteurs qualifiés vous attendent pour des cours de tous niveaux et une section scolaire ouvrira au collège en octobre.

Pour tous renseignements contactez le 01 64 99 60 74 ou venez nous voir dans notre local au deuxième étage au-dessus de l'école de musique.

## RELAXATION - YOGA.NIDRA SOPHROLOGIE

Découvrez la possibilité de vous relaxer, de vous détendre ou de vous stimuler, de mieux récupérer après l'effort physique ou intellectuel, de mieux dormir en pratiquant la relaxation ou d'autres méthodes de détente. Apprendre à mieux respirer, augmenter votre concentration et vos potentialités par la prise de conscience du corps (schéma corporel). Vous pouvez trouver votre méthode de détente à l'association SEMENTOR.

Relaxation, Yoga.Nidra, Sophrologie.

Les cours collectifs ont lieu tous les lundis et mardis en soirée.

Pour tous renseignements. Tél : 01.64.57.04.91



## TERRE DES ENFANTS

Association régie par la loi de 1901

65, boulevard Charles de Gaulle

91540 Mennecy - terredesenfants@wanadoo.fr



Vous avez pu lire dans le Mennecy Info de mars 2004 comment fonctionne notre association et quel en est le but. Le meilleur moyen de suivre la vie de notre centre nutritionnel c'est de vous donner des nouvelles des enfants qui y viennent chaque jour.

**Voici ce que nous a écrit dernièrement la religieuse responsable du centre :**

"La petite Puri (le bébé qui est né au centre fin 2002 et dont la maman n'a que 17 ans) est belle et grandit bien. Nous avons accueilli de nouveaux enfants en détresse : Carmen (11 ans) envoyée par le juge de Coban est sourde et muette. Elle était seule dans les rues et elle volait. Ada, 13 ans, abusée par son père est maintenant en sécurité près de nous. Trois petits garçons d'une mère alcoolique. Deux d'entre eux ont besoin de se faire opérer des yeux mais ils doivent d'abord reprendre des forces avant l'opération car ils souffrent de malnutrition. Également une petite fille qui a trois ans et ne parle pas car elle a subi de mauvais traitements. Tous ces enfants sont très mignons et ont besoin d'affection. Nous nous efforçons de les nourrir, de les soigner et quand ils vont mieux, de les scolariser. Ils vivent au centre jour et nuit et augmentent le nombre de ceux qui ne viennent que pour manger le midi.

"Pour Noël, nous avons bien reçu les vêtements et les jouets que vous nous avez fait porter par vos amis. Grâce à cela les enfants ont eu des cadeaux. Malgré



les différentes vacances, la cantine continue à fonctionner. Merci également pour les primes spéciales de Noël et de Pâques. Cela a permis aux enfants d'emporter de la nourriture dans leur famille et de faire une petite fête à la cantine." Pour nous aider à nourrir ces enfants, rejoignez-nous en devenant adhérent. Il suffit d'envoyer un chèque libellé à l'ordre de Terre des Enfants à l'adresse ci-dessus. En début d'année, vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pouvez nous joindre au 01 69 90 54 05 ou au 01 64 99 75 23 (de 10 h à 20 h), nous écrire ou nous envoyer un courriel, nous vous répondrons avec plaisir. À bientôt dans le prochain numéro.

La présidente. G. Viguier.

## AFCAC, UN ACTEUR DES ACTIVITES EDUCATIVES ET CULTURELLES

L'Association Franco - Chinoise d'Amitiés et de Cultures (AFCAC) a été créée pour être un acteur dans les activités culturelles et éducatives. Les membres fondateurs de l'Association sont tous issus du milieu universitaire. Avec nos expériences et notre savoir-faire, nous vous proposons des activités éducatives et culturelles pour les enfants, notamment des activités parascolaires. Nous pouvons aussi proposer des

cours de chinois et la calligraphie chinoise pour ceux qui veulent faire des affaires en Chine ou ceux qui s'intéressent à la culture chinoise. Pour cette année, nous vous proposons l'activité de soutiens scolaires sous forme d'aide aux devoirs en mathématiques, physique et chimie de collège. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par Email. Pour l'inscription, téléphonez au 01 69 90 55 83 ou nous contactez par Email : afcac@free.fr.

# ZOOM ARRIERE

**LE 16 MAI**

## LE PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT :

*Découverte des sites naturels  
de quatre communes de la communauté  
de communes du Val d'Essonne (CCVE)*

**L**e dimanche 16 Mai, une grande journée dédiée à la valorisation du patrimoine naturel et à la découverte de sites remarquables a été organisée grâce au concours de quatre communes de la CCVE (Mennecey, Ormoy, Fontenay-le-Vicomte et Champcueil) et notamment du service Environnement de la Ville de Mennecey.

Intitulée "Voisinage et Paysages", cette journée s'est structurée autour de 3 "circuits-découvertes".

➤ A travers le premier circuit-découvertes, ce sont les milieux et les espèces remarquables d'Ormoy et de Mennecey, qui ont été tour à tour mis en valeur : les paysages du Parc de Château-bourg, la rivière Essonne, le Domaine de Montauger et le Marais de la Grande Ile.

➤ Le deuxième circuit, mis en place sur la commune de Fontenay-le-Vicomte, s'est attaché à valoriser les techniques

agricoles ancestrales (élevage, matériel), les témoignages de la vie quotidienne (lavoirs) et le patrimoine du Marais de Fontenay.

➤ Forte de ces nombreuses découvertes, la fin de la journée s'est achevée avec un troisième circuit, placé cette fois sous le signe des contacts humains et de la culture locale. A la visite de l'église paroissiale de Champcueil se sont succédées l'interprétation du premier mouvement en "la mineur" de VIVALDI et la découverte de nouveaux milieux : Sablière, champs cultivés beaucerons, platière gré-seuse (ENS), mares de la Forêt des Avaux...

Les Maires, les élus des quatre communes et la quarantaine de randonneurs présents se sont déclarés enchantés par cette journée et fort désireux de renouveler cette expérience enrichissante.

**LE 12 JUIN**

## CONCOURS DE PECHE AU COUP

*dans le cadre de la réouverture  
de l'Étang de la Patte d'Oie*

**C**omme nous l'avions annoncé dans le Mennecey Info n° 15, la réouverture au public de l'étang de la Patte d'Oie, a donné lieu à un "Grand Concours de Pêche au Coup" organisé à l'instigation du service Environnement.

Invités gracieusement à faire l'apprentissage de cette technique de pêche ou à redécouvrir ce site

longtemps oublié, les pêcheurs "lauréats" se sont vus remettre de magnifiques lots offerts par la Mairie de Mennecey et ses partenaires : commerçants menneçois, Fédération Départementale de Pêche de l'Essonne, Association des Pêcheurs à la Ligne de Corbeil-Essonnes et ses Environs.

Outre Daniel BAZOT, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et les techniciens du service, ce sont près d'une trentaine de pêcheurs-amateurs et une vingtaine d'enfants qui ont participé à ce moment de convivialité, donnant à ce cadre magnifique une note insolite et le caractère animé qui lui manquait.



**LE 13 JUILLET**

## FEU D'ARTIFICE

**A**près avoir remercié les menneçois d'être venus en grand nombre assister au Feu d'Artifice 2004, placé cette année sous le thème du 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement, l'adjoint au Maire, Madeleine FIORI a invité l'assistance à écouter et à regarder. Une "voix-off" se mit alors à retracer le cours de cet événement historique. Les spectateurs, regroupés autour des ruines du château et du mémorial du Général de Gaulle assistèrent avec émotion pendant une vingtaine de minutes à cette surenchère de couleurs, de lumières et de sonorité.



La fin du spectacle fut chaleureusement applaudie, signe d'une satisfaction générale.

**LE 21 JUIN**

## 23<sup>e</sup> FETE DE LA MUSIQUE A MENNECEY

**U**n temps nuageux et incertain menaçait, depuis le matin, l'organisation générale de la Fête. C'est donc dans la salle de spectacles de l'Espace Culturel de Mennecey que s'est déroulée, cette année, la 23<sup>e</sup> Fête de la Musique.

Treize groupes se sont succédés sur la scène du Théâtre de Mennecey pendant cette longue soirée dédiée à tous les mouvements musicaux, tandis qu'un espace buvette et un barbecue aménagé à l'extérieur proposaient boissons et sandwiches.

Le programme du service culturel, conçu "par et pour des jeunes", a fait comme de coutume "la part belle" aux groupes menneçois. Se produisant d'or-

dinaire dans le cadre du conservatoire, du lycée ou chez eux, les jeunes groupes représentaient toutes les grandes tendances musicales du moment : Punk California (HOGWASH), Blues Pop (HORS LA LUNE), Rap (NEWSTARS, CEREMONIAL), Fusion-Björk (SP2), Rock Mélodieux (ALIAS), Reggae-Roots (UNITE), Fusion (COLBACK), Rock FM (LARSEN), Funk californien (THE SLAMMERS), Hard Rock (BLOODY BLACK SIDE).

Cette longue soirée dédiée à la musique (plus de 5 heures de musique non stop) a remporté un vif succès auprès des jeunes, intéressés par un programme orienté et adapté à leurs attentes.

**LE 12 SEPTEMBRE**

## BRADERIE D'AUTOMNE

**L**a Braderie d'Automne s'est déroulée le 12 septembre 2004. A cette date, le bouclage du journal étant terminé, nous vous relaterons cette journée dans notre prochain numéro.

**LOISIRS • LOISIRS • LOISIRS • LOISIRS AGENDA**

**Festivités**

Samedi 16 octobre	<b>Accueil des Nouveaux Menneçois</b>	10h30 Mairie Centrale
3, 4 et 5 décembre	<b>Marché de Noël</b>	Salle Socio-Culturelle
Dimanche 12 décembre	<b>Solidarité Alimentaire</b>	10h00 – 18h00 Mairie Centrale

**Principaux événements culturels**

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi 25 septembre	<b>Lancement de Saison</b>	Exposition, musique et théâtre
Samedi 9 octobre	<b>"La Nuit de Valognes"</b> Théâtre amateur par la compagnie "A tout Vent"	Théâtre
Samedi 16 octobre	<b>Michel Boujenah</b> One-Man-Show "Les Nouveaux magnifiques"	Humour
Samedi 6 novembre	<b>Art Trio Concert</b> Christian Morin, Michel Denis et Marc Fosset	Concert
Samedi 20 novembre	<b>Ballets Russes</b>	Folklore
Samedi 4 décembre	<b>"Le Médecin malgré lui"</b> par la compagnie Ecla Théâtre	Théâtre
Jeudi 9 décembre	<b>Tensin Gönpö</b>	Conte
Samedi 11 décembre	<b>Dominique Rouits et l'Opéra de Massy</b>	Concert Classique

**Bibliothèque**

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Mercredi 15 septembre	<b>Atelier d'écriture</b> du CE2 à la Terminale Participation 4,14 €	14h00 – 17h00 salle Marianne 2
Jeudi 23 septembre	<b>Club des Lecteurs</b> (adultes)	9h30 – 12h00 salle Marianne 2
Mercredi 6 octobre	<b>Temps des Histoires</b> Pour les 3/10 ans	10h30 salle Marianne 2

Samedi 16 octobre	<b>Lire en fête/fête de la science</b> "Plongée dans le journalisme scientifique"	9h00 – 12h00 salle Marianne 2
Dimanche 17 octobre	<b>"Promenade avec Monsieur TRENET"</b> Café Théâtre	15h30 Résidence Gauraz
Mercredi 20 octobre	<b>Atelier d'écriture</b> du CE2 à la Terminale Participation 4,14 €	14h00 – 17h00 salle Marianne 2
Mercredi 3 novembre	<b>Spectacle Petite Enfance</b> participation 4,14 €	10h00 salle Marianne
Mercredi 3 novembre	<b>Temps des Histoires</b>	10h30 Salle Marianne
Mercredi 17 novembre	<b>Atelier d'écriture</b> du CE2 à la Terminale Participation 4,14 €	14h00 – 17h00 salle Marianne 2
Jeudi 18 novembre	<b>Rentrée Littéraire</b>	9h30 – 16h30 salle Marianne 2
Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre	<b>Temps des Histoires</b> pour les 3/10 ans	10h30 salle Marianne 2
Mercredi 15 décembre	<b>Atelier d'écriture</b> du CE2 à la Terminale Participation 4,14 €	14h00 – 17h00 salle Marianne 2

**Manifestations Sportives**

Pour tous renseignements, contacter le Service des Sports au 01.64.57.20.98

Samedi 25 septembre	<b>Fête du Club de Rugby</b>	20 h 30 Stade Robinson à Corbeil
Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre	<b>Tennis Club</b> Tournoi interne	1 <sup>er</sup> au 24 octobre 2004
Dimanche 3 octobre	<b>Journée de la Glisse</b>	9h00 à 13h00 RD 153
Mercredi 17 novembre	<b>Journée de l'Enfance</b>	
3 et 4 décembre	<b>Téléthon</b>	
Dimanche 5 décembre	<b>C.C.M.V. CYCLO CROSS</b>	à Ballancourt

**INFORMATIONS AIR : la Base Aérienne 217 Brétigny recrute**

Jeunes garçons ou filles de Mennechy-Ormoys Devenez Militaire Technicien de l'Armée de l'Air



Nous vous informons qu'actuellement la Base Aérienne 217 BRÉTIGNY a besoin de : 10 Agents de Restauration ; 03 Conducteurs de Chien ; 20 Fusiliers Commando ; 02 Pompiers ;

**CONDITIONS D'ADMISSION :** être de nationalité française, avoir plus de 17 ans et moins de 25 ans au moment du dépôt du dossier de candidature à l'engagement.

- ✓ **AGENT DE RESTAURATION: (Diplôme exigé)**  
- C.A.P. : Agent technique d'alimentation, Café brasserie, Cuisine, Employé Technique de Collectivités, Hébergement, Restaurant, Préparateur en produits carnés, Charcutier préparation traiteur, Boulanger, Pâtissier, Glacier,

- Chocolatier, Confiseur.
- B.E.P Hôtellerie – Restauration : ( cuisine, restaurant ou hébergement) ;
- B.E.P Alimentation ;
- BAC PRO Restauration ;
- BAC PRO Métiers de l'Alimentation.

- ✓ **CONDUCTEUR DE CHIEN ET FUSILIER COMMANDO :**  
- (Diplôme exigé) plus attestation de 50m. en Natation ;  
- Scolarité de l'enseignement général de fin de 3<sup>e</sup> à Terminale ;  
- C.A.P. ou B.E.P. ou BAC PRO indifférent.
- ✓ **POMPIER : (Diplôme exigé)**  
- Détenir le permis VL civil ou militaire, une

- attestation 50m. en Natation, Aptitude aux travaux en hauteur ;
- Tous C.A.P, tous B.E.P., ou tous BAC PRO de la famille Mécanique ou Technique ;
- Scolarité de l'enseignement général de fin de 3<sup>e</sup> à Terminale et titulaire d'une formation de secouriste bénévole ou de pompier volontaire.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

- Votre Correspondant Air de MENNECY ORMOY : l'ADC (H) Alain CALATAYUD 4 rue des IRIS 91540 MENNECY. Tél. : 01.64.99.80.04
- Ou le Bureau Air Information, 2 rue Saint Louis 77000 MELUN Tél : 01.64.52.27.70

**COMMUNIQUE DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES**

Parmi les heureux bénéficiaires des Diplômes d'Honneur du Travail, absents lors de la remise officielle des diplômes le 26 mars dernier, citons Yveline BOUARD, distinguée au titre de la Médaille d'Or (Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale). Le Service des Ressources Humaines présente ses excuses à Madame BOUARD pour avoir omis de citer son nom dans le dernier Mennechy Info. Cet oubli ne saurait, nullement, remettre en cause l'importance de cette distinction !

**INFOS DERNIERE MINUTE**

**LE VANDALISME A UN COUT**

Fin août 2004 a vu l'arrivée d'actes d'incivilité sur le village LEVITT ; de nombreux panneaux de signalisation ont été vandalisés.

Le coût de la remise en état s'élève à 1 550 €

**CALENDRIER DES ASTREINTES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS**

Numéro d'Astreinte : 06.77.06.50.50

7jours/7 - Septembre 2004 à janvier 2005 inclus

**SEPTEMBRE 2004**

- du 27/08 au 03/09 : Chantal LANGUET
- du 03/09 au 10/09 : Daniel PERRET
- du 10/09 au 17/09 : Joël MONIER
- du 17/09 au 24/09 : Madeleine FIORI
- du 24/09 au 01/10 : Annie BERTHAUD

**OCTOBRE 2004**

- du 01/10 au 08/10 : Bernard BOULEY
- du 08/10 au 15/10 : Alain CROULLEBOIS
- du 15/10 au 22/10 : Daniel BAZOT
- du 22/10 au 29/10 : Nicole PASSEFORT

**NOVEMBRE 2004**

- du 29/10 au 05/11 : Marie-Claude RASCOL

- du 05/12 au 12/11 : Joël MONIER
- du 12/11 au 19/11 : Chantal LANGUET
- du 19/11 au 26/11 : Daniel PERRET
- du 26/11 au 03/12 : Madeleine FIORI

**DECEMBRE 2004**

- du 03/12 au 10/12 : Annie BERTHAUD
- du 10/12 au 17/12 : Bernard BOULEY
- du 17/12 au 24/12 : Alain CROULLEBOIS
- du 24/12 au 31/12 : Daniel BAZOT

**JANVIER 2005**

- du 31/12 au 07/01 : Nicole PASSEFORT
- du 07/01 au 14/01 : Marie-Claude RASCOL
- du 14/01 au 21/01 : Joël MONIER
- du 21/01 au 28/01 : Chantal LANGUET